



Licence professionnelle Études et Développement des Espaces Naturels (EDEN)



Plus d'informations :

Faculté des Sciences - Université de Montpellier
Département de Biologie Écologie
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5

Contact :
eden@umontpellier.fr

Site Web :
www.biologie-ecologie.com

Devenir des anciens étudiants sur
l'observatoire du suivi et de l'insertion
professionnelle des étudiants :
<https://osipe.edu.umontpellier.fr>

- Développer et mettre en place des méthodes d'expertise et de gestion d'espaces naturels
- Renforcer les compétences naturalistes
- Initier et déployer une veille scientifique et technologique





Licence EDEN

Objectifs de la formation :

Cette licence a pour objectif de former des techniciens naturalistes autonomes, ayant un regard critique sur les outils méthodologiques et aptes à se tenir à jour des évolutions rapides de ces outils. La formation fera intervenir de nombreux professionnels des métiers de l'environnement.

Contenu de la formation :

- Travail de terrain (Prospections, relevés, prélèvement et stockage d'échantillons)
- Détermination naturaliste (Faune-Flore)
- Outils méthodologiques (Gestion des données, cartographie, SIG, statistiques...)
- Réglementation et législation de l'environnement
- Communication scientifique
- Encadrement par des scientifiques et intervention de professionnels du secteur public et privé.

Organisation de la formation :

- Ouvert exclusivement à l'alternance
- Cours & travaux pratiques (35 h/hebdo.)
- Réalisation de travaux en groupe

Débouchés :

- Chargé d'études naturalistes (bureaux d'études et collectivités territoriales)
- Agent de protection du patrimoine
- Garde de parc et de réserve
- Éco-garde
- Éducation à l'environnement (CPIE)

Pré-requis :

- L2 en Sciences de la Vie
- BTS GPN, VAE
- Connaissances générales en biologie et écologie.
- Compétences naturalistes

Inscription :

Le nombre d'inscrits dans le parcours EDEN est limité à 20, afin de maximiser les chances d'insertion professionnelle.

Dossier à déposer au printemps. Les candidatures sont en général ouvertes mi-avril via l'application E-candidat. Aucun dossier papier, aucune inscription avant.

Entreprises partenaires :

Rapprochez-vous directement du CFA pour les contrats d'apprentissage ou le service de formation continue pour les contrats de professionnalisation.

Apprentissage : cfa@ensuplr.fr
Contrat pro : sfc@umontpellier.fr